

Reibeputz Si

Revêtement minéral épais à base de silicate de potassium et dispersion synthétique; aspect ribbé / grésé

Domaines d'utilisation | Revêtement structuré épais allégé pour la finition des systèmes d'ITE ecomin et basic

Propriétés	— Résistant aux intempéries
	— Hydrophobe, faible perméabilité à l'eau liquide
	— Haute résistance mécanique
	— très bonne perméabilité à la vapeur d'eau
	— Facile et agréable d'application
	— Large choix de teintes selon le nuancier alsecco Creativ Color,

Caractéristiques Techniques	Liant	Silicate de potassium et dispersion acrylique. Famille II, classe (NF T 36-005)
	Densité	env. 1.9
	Epaisseur de couche d'air de diffusion équivalente	Valeur s_d : env. 0,1 m selon la norme EN ISO 7783 Classe V1 selon EN 1062
	Perméabilité à l'eau liquide	Classe W3 selon EN 1062

Mise en œuvre	Travaux de préparation	Les supports doivent être propres, durs, sains, compacts et secs. Protéger les appuis de fenêtre et les surfaces avoisinantes. Protéger soigneusement des surfaces vitrées, en céramique, en pierre, laquées et en Aluminium: le pH alcalin du produit laissera des traces irréversibles.
	Préparation du produit	Le produit est prêt à l'emploi. Diluer si nécessaire avec max 1% d'eau
	Préparation du support	Tous les supports doivent être stable, plan, propre, sec et exempt de toute substance pouvant empêcher l'accrochage. L'enduit de base doit être sec pour éviter des variations de teintes de la finition. Pour faciliter l'application de la finition, nous recommandons l'application préalable de Haftgrund Si. Sur d'autres enduits à base de ciment, légèrement farinant en surface, appliquer une couche de Imprägniergrund Si.

	Application	<p>Déposer le produit avec une taloche inox sur le support et talocher après quelques instants avec une taloche en plastique pour obtenir un aspect régulier.</p> <p>Le travail sur des grandes surfaces doit être organisé pour éviter les reprises. Traiter les surfaces d'une façade sans arrêt et frais dans frais.</p> <p>Diviser les très grandes façades en plusieurs sections.</p> <p>L'application d'Alsicolor Aero comme couche protectrice améliore la résistance à l'encrassement par des micro-organismes.</p> <p>Reibeputz Si doit être recouvert avec 2 couches de Fassadenfarbe Si si la teinte est d'une luminosité (HBW) <20.</p>						
	Consommation	<table> <tr> <td>Grain de 1.5 mm</td> <td>2.7 kg/m²</td> </tr> <tr> <td>Grain de 2 mm</td> <td>3.5 kg/m²</td> </tr> <tr> <td>Grain de 3 mm</td> <td>4.5 kg/m²</td> </tr> </table> <p>Vérifier la consommation exacte sur le support à traiter.</p>	Grain de 1.5 mm	2.7 kg/m ²	Grain de 2 mm	3.5 kg/m ²	Grain de 3 mm	4.5 kg/m ²
Grain de 1.5 mm	2.7 kg/m ²							
Grain de 2 mm	3.5 kg/m ²							
Grain de 3 mm	4.5 kg/m ²							
	Conditions climatiques	Ne pas appliquer en dessous de +8°C pendant l'application et séchage. Ne pas appliquer par fort vent, au plein soleil ou support chaud. Le temps de séchage est réduit par fort vent.						
	Temps de séchage	Environ 1 - 2 jours à 20°C et 50% HR. Le temps de séchage est plus long à température plus basse et humidité plus élevée.						
	Nettoyage des outils	A l'eau immédiatement après utilisation.						
Livraison	Conditionnement	25 kg en seau plastique						
	Teintes	<p>Blanc et autres teintes sur commande. Pour éviter des nuances toujours possibles entre différents lots, il faut veiller à utiliser un seul n° de lot pour une surface.</p> <p>Dans le cadre d'une étude coloristique, il est nécessaire d'appliquer sur le produit teinté une couche de peinture - Egalisierungsfarbe ou Alsicolor - pour s'assurer d'une régularité de teinte.</p>						
Informations complémentaires	Conservation	6 mois dans son emballage d'origine non entamé au frais et à l'abri du gel. Bien refermer les récipients entamés.						
	Consignes de sécurité	Conserver hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas respirer le brouillard en cas de projection. Ne pas verser dans la terre ou les eaux.						
	Destruction	Ne recycler que les emballages vides, contenant des restes adhérents. Séchés, les restes de matériau durcis peuvent être détruits comme des déchets de chantier, anciennes peintures durcies ou comme ordures ménagères selon CED 08 01 12 : déchets de peintures et vernis autres que visés à la rubrique CED 08 01 11.						